



Parc
naturel
régional
du Doubs Horloger

Envoyé en préfecture le 06/03/2025

Reçu en préfecture le 06/03/2025

Publié le

ID : 025-200096295-20250206-DE2025_09-DE



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU BUREAU

L'an deux mille vingt-cinq,
Le six février à dix-neuf heures,

Le bureau du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué, s'est réuni dans la salle des Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis Leroux.

Date de convocation : 27/01/2025

Date d'affichage : 27/01/2025

Nombre de membres :

- en exercice : 29

- présents : 14

- votants : 21

Nombre de voix :

- en exercice : 39

- présents : 16

- procurations : 15

- **nombre total de voix exprimées : 31**

Etaient présents :

Cédric BÔLE, Anthony CUENOT, Jean-Noël CUENOT, Pascal GODIN, Denis LEROUX, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Francine MISERE, Dominique MOLLIER, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Gilles ROBERT, Pierre VAUFREY, Franck VILLEMMAIN.

Etaient absents excusés :

Christine BOUQUIN, Marie-Paule BRAND, Suzanne GUERRIN, Eric HOULLEY, Sylvie LE HIR, Régis LIGIER, Christian MOREL, Jean-Louis MOUGIN, Daniel PRIEUR, Catherine ROGNON, Charles SCHELLE.

Etaient absents :

Léon BONVALOT, Bernard JACQUET, Elisabeth REDOUTEY, Christelle VUILLEMIN.

Ont donné pouvoir :

Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Denis LEROUX,
Marie-Paule BRAND a donné pouvoir à Cédric BÔLE,
Eric HOULLEY a donné pouvoir à Gilles ROBERT,
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT,
Jean-Louis MOUGIN a donné pouvoir à Pierre VAUFREY,
Catherine ROGNON a donné pouvoir à Dominique MOLLIER,
Charles SCHELLE a donné pouvoir à Anthony CUENOT.

Dominique MOLLIER a été élue secrétaire de séance.

**Objet : DE2025-09 : Conventionnement avec le Pays du Haut-Doubs pour
FIR**

ID : 025-200096295-20250206-DE2025_09-DE

Le financement octroyé par l'ARS BFC pour mener à bien les fiches actions du CLS concerne l'ensemble du territoire du contrat.

Aussi, la convention suivante permet une répartition équitable des montants.

INTITULE FICHE ACTION	BUDGET 2025		
	Financement ARS	Montant PNR	Montant PHD
FA1- Renforcer l'accès aux soins sur le territoire	1 200 €	600 €	600 €
FA2- Stratégie d'attractivité territoriale	2 000 €	1 000 €	1 000 €
FA3- Mise en réseau et coordination du volet santé mentale sur l'ensemble du territoire du CLS	1 000 €	500 €	500 €
FA4- Organisation de formation de Premiers Secours en Santé mentale sur le territoire	6 600 €	3 300 €	3 300 €
FA9- Coordonner à l'échelle locale les actions de prévention et de promotion de la santé	2 000 €	1 000 €	1 000 €
FA10- Soutenir et accompagner la santé des jeunes sur le territoire du CLS	2 000 €	1 000 €	1 000 €
FA 11- Déployer le parcours périnatalité sur le territoire du CLS	2 000 €	1 000 €	1 000 €
FA12- Déployer le parcours grand âge sur le territoire du CLS	4 000 €	2 000 €	2 000 €
FA 13- Promouvoir le parcours nutrition santé à l'échelle territoriale	2 000 €	1 000 €	1 000 €
FA 15- Développer une stratégie de communication autour du CLS	6 000 €	3 000 €	3 000 €
TOTAL	28 800 €	14 400 €	14 400 €

Après en avoir délibéré, le bureau décide :

- d'autoriser le Président à signer la convention et à reverser la part qui lui revient des montants perçus dans le cadre du CLS au Pays du Haut-Doubs.

Approbation à l'unanimité.

Nombre de voix : 31	Exprimés (en voix) : 31
- pour : 31	- abstention : 0
- contre : 0	- ne prend pas part au vote : 0

Pour extrait certifié conforme,
Le Directeur
Yannick NANCY

